



# DETAILS DES COURS COLLECTIFS

Sous réserve de modifications ! Les horaires définitifs seront communiqués aux élèves en début septembre. (Selon le nombre d'inscriptions - effectif minimal de 8 participants/classe - certains cours collectifs peuvent être régionalisés.)

Cours	Conditions d'admission	Lieu et horaire Wincrange
<b>Éveil musical 2</b>	Cycle 1.2 de l'Ecole Fondamentale (5 ans au 31/08)	Jeudi, 13h30 - 14h30 Centre scolaire Wincrange
<b>Éveil musical 3</b>	Cycle 2.1 de l'Ecole Fondamentale (6 ans au 31/08)	Jeudi, 14h30 - 15h30 Centre scolaire Wincrange
<b>Formation musicale</b> 1 <sup>ère</sup> année	A partir du cycle 2.2 de l'Ecole Fondamentale (au moins 7 ans au 31/08)	Mardi, 13h30 - 14h30 Centre scolaire Wincrange
<b>Formation musicale</b> 2 <sup>ème</sup> année	Avoir réussi l'année précédente	Mardi, 14h30 - 16h00 Centre scolaire Wincrange
<b>Formation musicale</b> 3 <sup>ème</sup> année	Avoir réussi l'année précédente	Mardi, 16h15 - 18h15 Centre scolaire Wincrange
<b>Formation musicale</b> 4 <sup>ème</sup> année	Avoir réussi l'année précédente	Jeudi, 13h30 - 15h30 Centre scolaire Wincrange
<b>Formation musicale</b> 5 <sup>ème</sup> année	Avoir réussi l'année précédente avec au moins 36/60	
<b>Formation musicale</b> 6 <sup>ème</sup> année	Avoir réussi l'année précédente	
<b>Formation musicale 1+2 (accélééré)</b> (cours d'adultes)	Avoir au moins 16 ans	
<b>Formation musicale 3</b> (cours d'adultes)	Avoir réussi l'année précédente	
<b>Formation musicale 4</b> (cours d'adultes)	Avoir réussi l'année précédente	
<b>Chant choral pour enfants</b>	6 - 12 ans OUVERT À TOUS (pas de formation musicale obligatoire)	
<b>Chant choral pour adolescents</b>	12 - 18 ans OUVERT À TOUS (pas de formation musicale obligatoire)	
<b>"be a musician!" - formation musicale 1+2 (accélééré)</b>	Être élève au lycée	
<b>"be a musician!" - formation musicale 2<sup>ème</sup> année</b>	Être élève au lycée	
<b>"be a musician!" - formation musicale 3<sup>ème</sup> année</b>	Être élève au lycée	
<b>"be a musician!" - formation musicale 4<sup>ème</sup> année</b>	Être élève au lycée	

## COURS INDIVIDUELS :

Les horaires des cours individuels seront fixés en concertation avec les chargés de cours avant la rentrée scolaire

## RENTRÉE SCOLAIRE : Le lundi 18 septembre 2023

Lieu et horaire Clervaux	Lieu et horaire Parc Hosingen	Lieu et horaire Troisvierges/Weiswampach
Mardi, 13h30 - 14h30 Centre culturel Munshausen	Lundi, 14h00 - 15h00 Centre scolaire Parc Hosingen	Jeudi, 16h15 - 17h15 Ancienne école primaire Binsfeld
Mardi, 14h30 - 15h30 Centre culturel Munshausen	Lundi 15h00 - 16h00 Centre scolaire Parc Hosingen	Jeudi, 17h15 - 18h15 Ancienne école primaire Binsfeld
Jeudi, 13h30- 14h30 Bâtiment EMCC	Lundi, 15h00 - 16h00 Centre scolaire Hosingen	Mardi, 13h30 - 14h30 Ancienne école primaire Wilwerdange
Jeudi 14h30 - 16h00 Mardi 16h30 - 18h00 Bâtiment EMCC	Lundi, 16h00 - 17h30 Centre scolaire Parc Hosingen	Mardi, 14h30 - 16h00 Ancienne école primaire Wilwerdange
Jeudi, 16h15 - 18h15 Bâtiment EMCC	Mercredi, 15h00 - 17h00 Centre scolaire Parc Hosingen	Jeudi, 13h30 - 15h30 Ancienne école primaire Wilwerdange
Mardi, 17h00 - 19h00 et Bâtiment EMCC	Lundi, 17h30 - 19h30 Centre scolaire Parc Hosingen	Jeudi, 16h00 - 18h00 Ancienne école primaire Wilwerdange
Mardi, 17h00 - 19h00 Lycée Edward Steichen Clervaux		
Jeudi, 16h00 - 18h00 Lycée Edward Steichen Clervaux		
Mercredi, 19h30 - 21h00 Bâtiment EMCC		
Jeudi, 19h00 - 21h00 Bâtiment EMCC		
Mardi, 19h00 - 21h00 Bâtiment EMCC		
Vendredi, 17h00 - 18h30 Bâtiment EMCC		
Lundi, horaire à déterminer Lycée Edward Steichen Clervaux		
Jour/horaire à déterminer Lycée Edward Steichen Clervaux		
Jour/horaire à déterminer Lycée Edward Steichen Clervaux		
Jour/horaire à déterminer Lycée Edward Steichen Clervaux		
Jour/horaire à déterminer Lycée Edward Steichen Clervaux		

